

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RACH VISION »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME LIBERTE
FACE DE LA PHARMACIE MAKISSI LOT 1310 ILOT 111, Lot
1310, Ilot 111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 05/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RACH VISION »

Objet :

- ACHAT ET VENTE DE VERRES OPTIQUES ;
- ACHAT ET VENTE DE MONTURES ;
- ACHAT ET VENTE DES ACCESSOIRES OPTIQUES;
- ACHAT ET VENTE DES INSTRUMENTS OPTIQUES,
- REPARATION ET ENTRETIEN
- VENTE DE MATERIELS ET MACHINES OPTIQUES,
- IMPORT EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME LIBERTE
FACE DE LA PHARMACIE MAKISSI LOT 1310 ILOT 111, Lot

1310, Ilot 111

Dirigeant(s) M AREMU ADESAYO ABUDU RASIDI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08159 du 21/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54102/GTCA/RC/2023 du 21/07/2023

